



TENDER AMENDMENT

RETURN BIDS TO:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3
Bid Fax: (403) 292-4475

The referenced document is hereby amended: unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the contract remain the same.

Issuing Office:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3

MODIFICATION D'APPEL D'OFFRES

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300,
Calgary, AB T2P 3M3
N° de télécopieur pour soumissions : (403) 292-4475

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300
Calgary (AB) T2P 3M3

Title: Travaux d'amélioration du terrain de camping de Rock Creek, parc national du Canada des Prairies		
Solicitation No.: / N° de l'invitation : 5P420-16-5170/A	Amendment No.: / N° de modification de l'invitation : 002	Date: August 25, 2016 Date : 25 août 2016
GETS Reference No.: / N° de référence de SEAG : PW-16-00742607		
Solicitation Closes: / L'invitation prend fin :		
At: 02:00 PM	On: August 30, 2016	Time Zone: Mountain Daylight Time (MDT)
À : 14h00	Le : 30 août 2016	Fuseau horaire : Heure avancée des Rocheuses (HAR)
Address Inquiries to: / Adresser toute demande de renseignements à : Nicole Levesque-Welch		
Telephone No.: / N° de téléphone : (403) 292-4691	Fax No.: / N° de télécopieur : (403) 292-4475	Email Address: / Courriel : nicole.levesque-welch@pc.gc.ca
TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)		
Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Address - Adresse		
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Title - Titre		
Signature		Date



MODIFICATION 002

La présente modification vise à afficher le compte rendu de la visite facultative des lieux qui s'est déroulée le 11 août 2016 et à modifier le formulaire d'établissement des prix :

A. COMPTE RENDU DE LA VISITE FACULTATIVE DES LIEUX

Présent: Colin Schmidt (Agence Parcs Canada [APC] - Président), Colette Schmidt (APC - Secrétaire), Fred Boisvert (JDL), Brandon Cote (Torrent Energy Services), Tim Ardley (Frontier Builders).

Q1 : J'ai remarqué des mesures d'atténuation visant l'eau dans le dossier d'appel d'offres. Je ne vois pas beaucoup d'eau autour du chantier.

R1 : Le ruisseau Rock est un ruisseau qui coule à longueur d'année et qui est au chantier du projet. Les entrepreneurs seront responsables de s'assurer qu'il n'y a aucune sédimentation ni émission nocive dans le ruisseau entraînées par des pluies torrentielles et soudaines. L'entrepreneur retenu devra se préparer à des conditions météorologiques changeantes.

Q2 : Où se trouve la source d'eau pour le terrain de camping?

R2 : Celle-ci est en train d'être déterminée au moyen d'une phase de conception additionnelle. L'emplacement proposé est indiqué sur les dessins (L2.1). L'approvisionnement et le traitement de l'eau feront partie d'un dossier d'appel d'offres distinct. Si l'eau est nécessaire à des fins de construction, il incombera à l'entrepreneur d'en trouver une source.

Q3 : Chercherez-vous à forer un autre puits?

R3 : Oui, l'APC a l'intention d'effectuer un essai de forage de puits cet automne. Ce travail n'aura aucun impact sur le présent besoin.

Q4 : Quelle est la date de commencement des travaux?

R4 : Ce sera le plus tôt possible après l'attribution du contrat après que tous les documents requis aient été reçus.

Q5 : Pouvez-vous préciser les dates d'achèvement substantiel et d'achèvement? L'estimation actuelle ne laisse que deux (2) mois pour achever les travaux, y compris l'approbation requise des dessins d'atelier.

R5 : La date d'achèvement substantiel est prévue pour la fin de la présente saison de construction. Nous comprenons que cela représente un calendrier serré. Si le calendrier du projet devait se prolonger jusqu'à la saison de construction 2017, l'achèvement substantiel sera accordé à l'achèvement des travaux. L'achèvement définitif sera accordé un (1) an suivant la date d'achèvement substantiel, à condition que toutes les lacunes aient été corrigées et que toutes les responsabilités d'entretien soient terminées.

Q6 : Pouvez-vous préciser où se trouve la boucle principale du terrain de camping?

R6 : Voir L2.1 dans les dessins.

Q7 : Commentaires du soumissionnaire en ce qui concerne l'emplacement des services publics.

R7 : Les services publics seront sous la route – l'électricité d'un côté et l'eau de l'autre. Voir dessin C1.3.

Q8 : En ce qui concerne la profondeur des conduites d'eau, est-ce parce que vous allez purger les conduites chaque année?

R8 : Oui. Le terrain de camping est à utilisation saisonnière seulement.

Observation générale 1 : Colin pointe vers le site n° 6 sur le dessin L2.1 et déclare que les soumissionnaires devront accorder une attention particulière aux emplacements qui se trouvent sur les bords de l'escarpement puisqu'ils seront adaptés au terrain et incurvés pour maximiser les vues des visiteurs depuis leurs emplacements de camping.

Q9 a) Que faisons-nous avec les matériaux d'excavation?

R9 a) Les matériaux de remblai excavés seront stockés dans une aire d'entreposage adjacente à des fins de réutilisation. Les matériaux de remblai excédentaires seront stockés dans un emplacement séparé dans le parc national des Prairies, aux fins de réutilisation future sur un projet de chemin d'accès distinct (à moins de 1 km du site du projet). Voir articles de paiement de la terre végétale pour le traitement et de la terre végétale indigène et de la terre végétale importée.



Q10 b): Les entrepreneurs peuvent-ils faire venir des nouveaux matériaux comme du gravier?

A10 b) : Oui, les entrepreneurs devront se procurer leur gravier à l'extérieur du parc. En outre, ils doivent se conformer aux mesures d'atténuation environnementales (voir 1.2.4 de la section Environmental Mitigations for Construction).

Observation générale 2 : À des fins de clarifications, la mesure d'atténuation environnementale (point n° 7, 1.2.9 – voir ci-après) **ne s'applique pas** aux matériaux excavés qui est récupéré sur place voir question 10 et question 15). Pour tous les **matériaux de remblai excédentaires**, la mesure d'atténuation ci-après s'applique.

- *All vegetation containing non-native species will be piled and burnt or bagged and removed off site to disposal facility.*

Observation générale 3 : La future station de pompage du puits est indiquée sur le site.

Q11 : Où se trouve le poste de vidange?

R11 : L'emplacement est indiqué sur le site et les soumissionnaires doivent consulter les dessins L2.1 et L2.3.

Observation générale 4 : L'ancien champ tondu d'agropyre à crête à l'extrémité est du projet servira d'aire d'entreposage à aux entrepreneurs. Les entrepreneurs doivent être conscients que les visiteurs viennent toujours au parc en octobre. L'installation de clôtures autour de l'aire d'entreposage, ainsi que la zone du projet est nécessaire conformément au paragraphe 1.3.4 de la section « Work Restrictions » du devis. L'accès des véhicules et du matériel à cette zone se fera par la boucle depuis le chemin de gravier. Les entrepreneurs peuvent consulter le dessin L3.1 pour l'emplacement approximatif de l'accès à l'aire d'entreposage

Observation générale 5 : La toilette sèche en bois et son réservoir doivent être enlevés et récupérés. Le poste de vidange est indiqué sur place.

Q12 : Est-ce les ingénieurs ou les ingénieurs qui conçoivent l'aménagement ou nous?

A12 : Conformément à la note du dessin L2.1 : « Layout of road, sites, laybys, etc. to be surveyed in field. Some dimensions are provided for cross-reference. Consultant will provide CAD file for Contractor use. All layout to be reviewed on site with Consultant and Owner representative prior to construction. » L'entrepreneur est responsable de l'aménagement. Tout l'aménagement doit être examiné par l'expert-conseil/le maître des lieux. Un fichier DAO/Civil 3D sera fourni au soumissionnaire retenu.

Q13 : À quel endroit les arbustes doivent-ils être plantés?

A13 : L'emplacement des arbustes est indiqué sur place. Voir les dessins L4.1.

Q14 : Dans la section du DDN sur les arbustes, on indique des plantes de zone 4. Des plantes de zone 2 ou 3 devraient être indiquées pour cette région. Cela sera-t-il modifié dans le DDN?

A14 : Oui. Des plantes de zone 3 b devraient être utilisées.

Q15) :? Y aura-t-il suffisamment de terre végétale décapée pour répondre aux exigences de l'article 12 du tableau des prix forfaitaires et unitaires à la page 14 de l'appel d'offres? Si oui, une quantité modifiée sera-t-elle fournie?

A15) : Il est peu probable qu'il y aura suffisamment de terre végétale pour répondre aux exigences. À cette fin, voir les « Notes » du dessin L1.1 :

- « Strip all sod and top level vegetation – remove and dispose of off-site. Strip topsoil to an approximate depth of 50mm – stockpile for reuse. Location of stockpile to be reviewed on-site with owner/consultant prior to work commencing. Review quality of existing salvaged topsoil with owner & consultant prior to distribution amongst the site. »

De plus, dans le tableau de prix unitaire :

- Trois (3) articles sont fournis dans le tableau de prix unitaires :
 - Le décapage de la terre végétale sera mesuré et payé selon les m³ de terre végétale décapés du site;
 - La mise en place de terre végétale importée et le nivellement de finition – seront mesurées et payées selon les m³ de terre végétale existante mise en dépôt et remise en place sur le terrain et fera l'objet d'un examen par l'expert-conseil/le maître des lieux.
 - La mise en place de terre végétale indigène et le nivellement de finition seront mesurés et payés selon les m³ de terre végétale importée mise en place. La terre végétale importée sera nécessaire pour compenser la quantité restante qui n'est pas couverte la mise en place de terre végétale indigène.



Q16 : En ce qui concerne à l'article 2 — Démolition sur place à la page 12 de l'appel d'offres – que démolissons-nous?

A16 : Conformément au dessin L1.1, la toilette sèche en bois, le déplacement et la réinstallation du kiosque, les bacs, des ponceaux routiers existants avec la modification de la route et les panneaux. Voir le dessin.

Q17 : Les espèces menacées d'extinction mentionnées dans les mesures d'atténuation auront-elles une incidence sur le projet?

A17 : Les plus grandes préoccupations sont les tétras des armoises et les oiseaux migrateurs, de sorte que cela dépend vraiment de la période de l'année. L'automne est le meilleur moment, car il n'y a pas d'oiseaux nicheurs ni d'élevage de couvées. Les restrictions de bruit seront une préoccupation au printemps. Une migration massive de reptiles et d'amphibien, le cas échéant, sera probablement un événement d'un jour seulement.

Q18 : En ce qui concerne le gravier, il y en a-t-il beaucoup dans la région?

A18 : Il existe des carrières privées et des carrières appartenant à la municipalité rurale. L'APC doit inspecter et approuver le gravier avant son utilisation pour s'assurer qu'il ne contient aucune mauvaise herbe nuisible. Il incombe à l'entrepreneur de déterminer la source de son gravier et de s'assurer qu'elle respecte les atténuations environnementales.

Q19 : Pouvez-vous nous fournir des dessins AutoCAD?

A19 : Conformément à la note du dessin L2.1 : « Layout of road, sites, laybys, etc. to be surveyed in field. Some dimensions are provided for cross-reference. Consultant will provide CAD file for Contractor use. All layout to be reviewed on site with Consultant and Owner representative prior to construction. » L'entrepreneur est responsable de l'aménagement. Tout l'aménagement doit être examiné par l'expert-conseil/le maître des lieux. Un fichier DAO/Civil 3D sera fourni au soumissionnaire retenu.

Q20 : Les ingénieurs seront-ils sur place en tout temps durant le projet?

A20 : Non, cependant, les questions seront directement adressées à l'ingénieur/expert-conseil et ils les présenteront à l'APC au besoin.

Q21a) : À la feuille L7.4 des dessins, vous demandez des poteaux non incisés. Est-ce correct? Je ne sais pas si ce produit est disponible.

A21a) : Oui, c'est exact. Nous l'avons choisi pour l'aspect esthétique que nous désirons, en acceptant qu'il soit de moindre qualité en terme de durabilité à long terme.

Q21b) : Le cèdre dégrossi est-il une solution de rechange acceptable pour les poteaux non incisés?

A21b) : Non, le cèdre dégrossi n'est pas acceptable. Les bornes en bois doivent être conformes au devis.

Q22 : Devons-nous fournir nos propres toilettes portatives, électricité, etc.?

A22 : Oui. Nous voulons que le centre d'accueil reste utilisé que par les visiteurs et les activités régulières du parc. want to keep the visitor area for visitor use and regular park operations.

Q23 : Dans le devis, on trouve des mesures de clôture anti-érosion, mais je n'en vois pas le besoin pour la région où nous sommes sauf dans le cas crues soudaines et d'accumulation d'eau.

A23 : Soumissionnez en tenant compte des mesures d'atténuation. Voir la réponse à la question 1.

Q24 : Si on tombe sur des espèces en péril ou artefacts, y aura-t-il une compensation offerte à l'entrepreneur pour les arrêts de travail?

A24 : Parcs Canada a déployé de nombreux efforts pour effectuer le levé du site afin de déterminer les ressources archéologiques du site et le potentiel d'habitat par des espèces en péril. Par conséquent, il est peu probable qu'un arrêt de travail aurait lieu pour ces raisons. Cependant, en cas d'arrêt des travaux en raison de la mise en œuvre d'une atténuation des répercussions environnementale, l'entrepreneur devra en informer immédiatement l'expert-conseil/le maître de lieux, et présenter toutes préoccupations relatives aux coûts en raison de ces circonstances imprévues aux fins de discussion et afin de déterminer les coûts supplémentaires.

Q25 : Faut-il être certifié « CRO » pour soumissionner?

A25 : Non. Ce n'est pas une exigence pour cet appel d'offres.



B. MODIFICATION DE L'ANNEXE A – FORMULAIRE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX

SUPPRIMER : En entier

REPLACER AVEC : Voir la page suivante pour la nouvelle annexe. Les changements sont identifiés en rouge.

Tous les autres termes et conditions resteront inchangés



ANNEXE A FORMULAIRE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX

- 1) Les prix par unité régiront l'établissement du montant total calculé. Toute erreur de calcul dans la présente annexe sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter toute soumission si l'un ou plusieurs des prix soumis ne reflètent pas raisonnablement le coût de l'exécution de la partie des travaux auxquels ce prix s'applique.

TABLEAU DES PRIX FORFAITAIRES ET UNITAIRES

Remarque : Les soumissionnaires doivent se rappeler que c'est leur responsabilité d'inclure dans leur offre tous les travaux décrits dans les plans et devis.

Le tableau des prix unitaires désigne le travail auquel s'appliquent une entente à prix unitaire et une entente à forfait.

- (a) Le prix unitaire et le prix estimatif total doivent être inscrits pour chaque élément énuméré.
- (b) Les travaux compris dans chaque élément doivent correspondre à la description fournie dans la section de référence des spécifications.

Num. d'art	Renvoi au devis	Description	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire, TPS/TVH en sus	Prix estimatif total, TPS/TVH en sus
1	Div 01	Exigences générales				
		L'utilisation du site par l'entrepreneur	Montant forfaitaire	1	_____ \$	_____ \$
2	02 41 99	Démolition				
		Démolition sur place	Montant forfaitaire	1	_____ \$	_____ \$
3	26 05 10	Entretien du site électrique				
		Entretien du site électrique	Montant forfaitaire	1	_____ \$	_____ \$
4	31 11 42	Structure de route granulaire				
		Fourniture et installation d'une couche de 200 mm d'épaisseur de gravier concassé compacté à 100 % de la masse volumique sèche Proctor normale	m ²	7,250	_____ \$	_____ \$
5	31 14 13	Décapage de la terre végétale				
		Décapage de la terre végétale	m ³	1,380	_____ \$	_____ \$
6	31 22 16.13	Reprofilage de la couche de fondation de la route				
		Déblais d'excavation ordinaires à placer sur les lieux compactés à 98 % de la masse volumique sèche Proctor normale	m ³	350	_____ \$	_____ \$
		Matériaux argileux routiers excédentaires à enlever et à mettre en tas à l'extérieur du chantier, à une distance de transport d'au plus 1 000 m	m ³	3,500	_____ \$	_____ \$



Num. d'art	Renvoi au devis	Description	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire, TPS/TVH en sus	Prix estimatif total, TPS/TVH en sus
		Préparation de la couche de fondation d'une profondeur de 300 mm et compactée à 100 % de la masse volumique sèche Proctor normale	m ²	7,250	_____ \$	_____ \$
7	31 32 19.01	Géotextile				
		Géotextile non tissé pour structure routière Nillex 4551	m ²	7,250	_____ \$	_____ \$
8	31 32 19.13	Stabilisation de sol par géogrille				
		Fourniture et installation de géogrille pour structure routière TX 160	m ²	7,250	_____ \$	_____ \$
9	32 13 14	Matériaux en béton et méthodes d'essai				
		Socle en béton armé	m ²	60	_____ \$	_____ \$
10	32 15 40	Chaussée en pierre concassée				
		Chaussée en pierre concassée de 50 mm de profondeur	m ²	3,080	_____ \$	_____ \$
		Sentier pédestre en gravier	m ²	380	_____ \$	_____ \$
		Couche de base en gravier de 150 mm de profondeur	m ²	3,080	_____ \$	_____ \$
		Plate-forme de service en gravier	m ²	55	_____ \$	_____ \$
11	32 37 00	Mobilier d'extérieur				
		Poste de distribution d'eau	chaque	2	_____ \$	_____ \$
		Kiosque d'entrée	chaque	1	_____ \$	_____ \$
		Table à pique-nique déplaçable	chaque	32	_____ \$	_____ \$
		Foyer	chaque	32	_____ \$	_____ \$
		Marqueur d'aire de camping	chaque	32	_____ \$	_____ \$
		Contenant à déchets et recyclage	chaque	7	_____ \$	_____ \$
		Portail d'entrée	chaque	1	_____ \$	_____ \$
		Poteau en bois	chaque	53	_____ \$	_____ \$
		Poste d'eaux grises	chaque	1	_____ \$	_____ \$
		Bordure d'aire de séjour	lin.m	750	_____ \$	_____ \$



Num. d'art	Renvoi au devis	Description	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire, TPS/TVH en sus	Prix estimatif total, TPS/TVH en sus
		Bordure de plate-forme de service	lin.m	205	_____ \$	_____ \$
		Panneau de signalisation routière	chaque	23	_____ \$	_____ \$
		Système d'évacuation à débits multiples	lin.m	55	_____ \$	_____ \$
		Boîte à bois	chaque	1	_____ \$	_____ \$
12	32 93 10	Plantation d'arbres, d'arbustes et de couverture végétale				
		Arbustes				
		Armoise argentée n° 5	chaque	132	_____ \$	_____ \$
		Rosier des prairies n° 5	chaque	48	_____ \$	_____ \$
		Shépherdie du Canada n° 2	chaque	66	_____ \$	_____ \$
		Amélanchier à feuilles d'aulne n° 5	chaque	33	_____ \$	_____ \$
		Saule de Wolf n° 2	chaque	45	_____ \$	_____ \$
		Paillis en copeaux de bois	m ²	465	_____ \$	_____ \$
13	32 91 19	Mise en place de terre végétale et nivellement de finition				
		Mise en place de terre végétale importée et nivellement de finition	m ²	27,570	_____ \$	_____ \$
		Mise en place de terre végétale indigène et nivellement de finition	m ³	1,380	_____ \$	_____ \$
		Plates-bandes	m ²	465	_____ \$	_____ \$
14	32 92 19	Ensemencement hydraulique				
		Ensemencement hydraulique	m ²	27,570	_____ \$	_____ \$
15	33 11 17	Conduites principales d'eau en HDPE et robinets				
		Fourniture et installation de conduites principales d'eau – tuyau HDPE DR 11 de 75 mm	lin.m	820	_____ \$	_____ \$
		Fourniture et installation de conduites principales d'eau – tuyau HDPE DR 11 de 25 mm	lin.m	100	_____ \$	_____ \$
		Robinet-vanne pour conduite principale de 75 mm	chaque	4	_____ \$	_____ \$
		Robinet d'arrêt de distribution pour conduite principale de 25 mm	chaque	8	_____ \$	_____ \$



Num. d'art	Renvoi au devis	Description	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire, TPS/TVH en sus	Prix estimatif total, TPS/TVH en sus	
16	33 11 18	Robinetterie					
		Robinet d'eau selon les détails des dessins	chaque	4	_____ \$	_____ \$	
		Robinet du puits existant (eau non potable)	Montant forfaitaire	1	_____ \$	_____ \$	
		Robinet pour poste de distribution d'eau	chaque	2	_____ \$	_____ \$	
17	33 36 00	Fosses septiques					
		Réservoir de décharge d'eaux usées pour les VR	Montant forfaitaire	1	_____ \$	_____ \$	
18	33 42 13	Ponceaux en tuyaux					
		Fourniture et installation de ponceaux en tôle d'acier ondulée de 300 mm ainsi que l'encrochement connexe	lin.m	35	_____ \$	_____ \$	
TOTAL DES PRIX DE LA SOUMISSION Reporter le montant à l'alinéa 1) de SA03						_____ \$	

